

Aéroports de Paris accueille l'Airbus A380 de Singapore Airlines

2 juin 2009



AÉROPORTS DE PARIS

Sommaire

1. L'arrivée de l'Airbus A380, une opportunité pour les aéroports parisiens	p. 3
2. Aéroports de Paris a anticipé l'arrivée de l'Airbus A380	p. 4
• L'accueil passager	p. 5
• Les postes de stationnement au contact	p. 5
• Les pistes et les infrastructures de roulage sont prêtes à accueillir l'Airbus A380	p. 6
• Les équipements d'Aéroports de Paris ont été adaptés	p. 8

1. L'ARRIVEE DE L'AIRBUS A380, UNE OPPORTUNITE POUR LES AEROPORTS PARISIENS

- Des atouts économiques

Véritable atout pour l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle, l'accueil de l'Airbus A380 s'inscrit dans la stratégie de développement du groupe Aéroports de Paris. L'arrivée de ce nouvel avion, qui peut transporter 35% de passagers de plus que ses concurrents, permet d'optimiser les capacités aéroportuaires de la plate-forme. En outre, il améliorera encore l'attractivité de la plate-forme de correspondance (*hub*) de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle face à ses principaux concurrents qui cherchent à capter le maximum de vols long-courrier. Les avions gros porteurs (B747, B777, A340 et A330) représentent déjà plus de 20 % des mouvements à Paris pour l'année 2008.

- Des atouts environnementaux

Moins de mouvements, moins de bruit, moins de pollution : l'Airbus A380 constitue une réelle avancée en matière d'environnement.

Avec une capacité de 525 sièges en configuration standard, l'Airbus A380 peut transporter davantage de passagers que les autres avions long-courrier et contribuer ainsi à réduire le nombre de mouvements d'avions. L'accueil de l'Airbus A380 est donc compatible avec la politique de développement durable prônée par Aéroports de Paris.

- Grâce à sa conception innovante (nouveaux réacteurs, profil d'aile, train d'atterrissage) l'Airbus A380 est l'avion le plus silencieux de sa catégorie. D'après son constructeur, "le niveau de bruit de l'Airbus A380 est de moitié inférieur à celui du Boeing 747, le plus gros porteur actuellement en service".
- La consommation de carburant sera "inférieure de 17% à celle des avions de très grande capacité existants" selon Airbus. L'avion sera moins polluant au sol comme en vol et consommera moins de 3 litres de carburant par passager aux 100 km sur les longues distances.

2. AEROPORTS DE PARIS A ANTICIPE L'ARRIVEE DE L'AIRBUS A380



Depuis les années 1990, Aéroports de Paris participe aux travaux internationaux menés par l'industrie et par l'OACI pour définir les infrastructures et les installations adaptées aux nouveaux avions gros-porteurs (B777/300 ER, A340-600 et plus particulièrement A380). Ce travail préparatoire a permis d'identifier et de planifier les travaux nécessaires et d'intégrer les coûts d'investissement dans le développement naturel de l'aéroport :

- **des aménagements dans les aérogares** ont été réalisés dans les satellites ou les halls concernés,
- aujourd'hui, l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle dispose d'un **ensemble de postes de stationnement au contact pour l'Airbus A380**, avec notamment La Galerie Parisienne, salle d'embarquement du terminal 2E conçue dès l'origine pour accueillir cet avion dans des conditions optimales,
- enfin, toutes les **pistes et les principales voies de roulage de l'aéroport** sont prêtes.

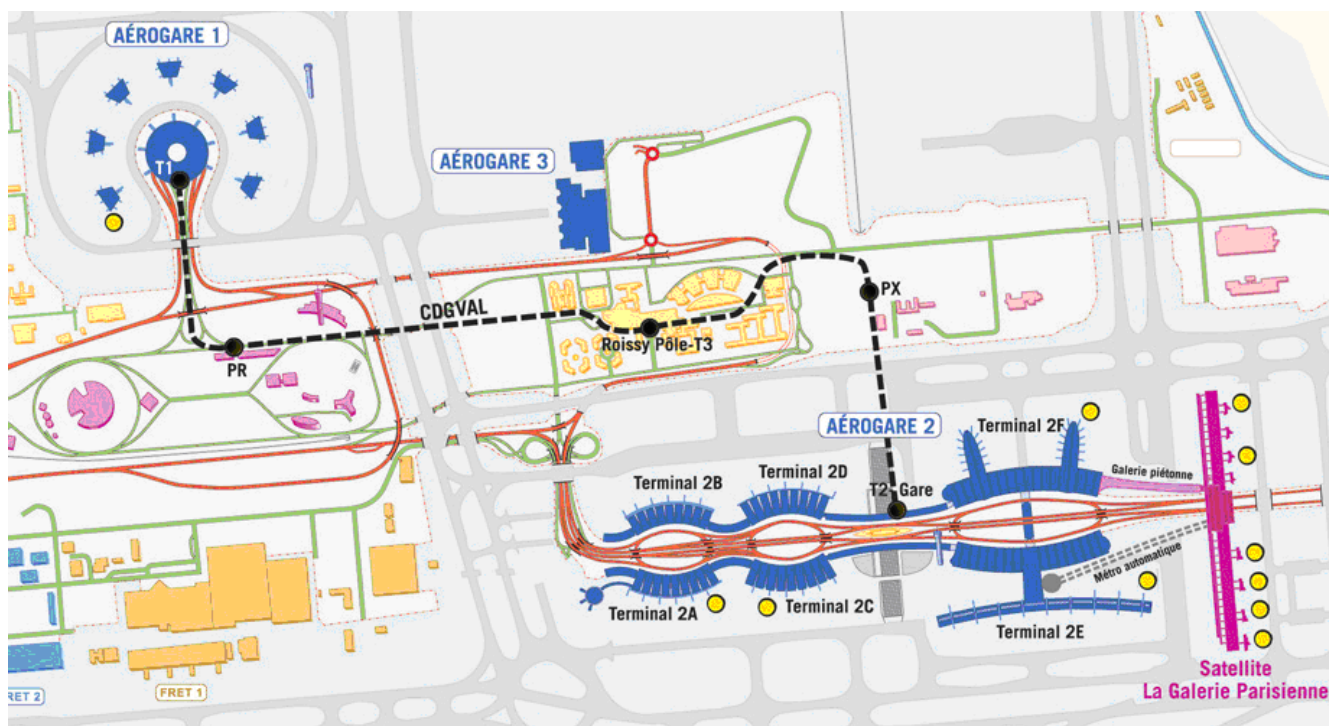
- L'accueil passagers

Aéroports de Paris veut offrir aux passagers de l'Airbus A380 une qualité de service optimale. Chaque aérogare, satellite ou hall est doté des ressources nécessaires pour accueillir dans les meilleures conditions de confort les 475 à 750 passagers de l'Airbus A380 : banques d'enregistrement, postes d'inspection filtrage, espace en salle d'embarquement, tapis de livraison des bagages.

- Les postes de stationnement au contact

Un poste A380 au contact peut proposer 2 ou 3 passerelles (1 ou 2 pour l'accès au pont principal et 1 pour l'accès au pont supérieur).

Les aérogares de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle offre dès aujourd'hui une capacité de 11 postes de stationnement A380 au contact (et 4 postes au large).



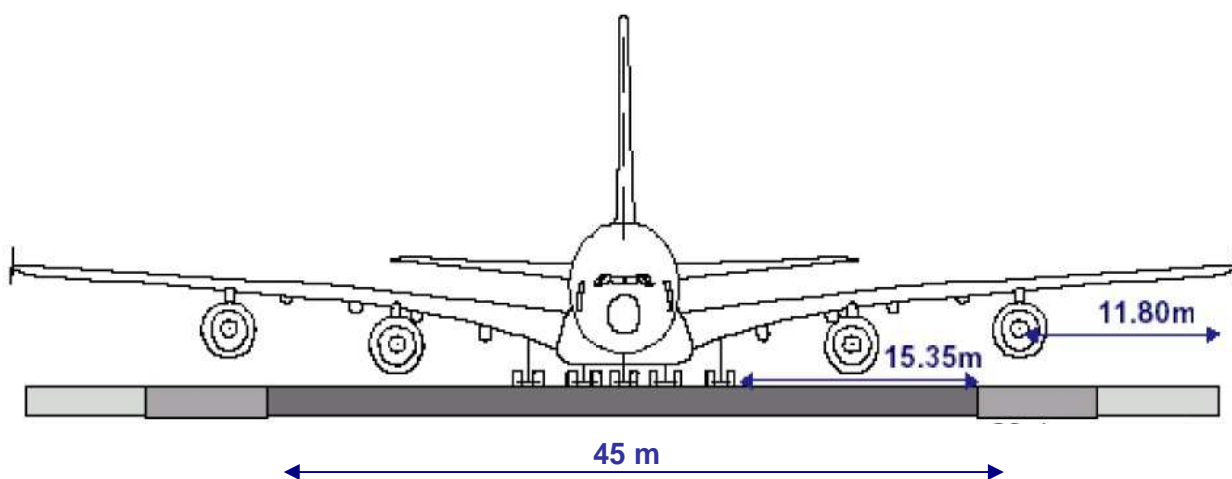
Postes de stationnement A380 au contact

● 11 postes : 1 au Terminal 1, 7 au terminal 2E, 1 au terminal 2C, 1 au terminal 2F, 1 au terminal 2A

- Les pistes et les infrastructures de roulage sont prêtes à accueillir l'A380

Aéroports de Paris offre à l'Airbus A380 la possibilité d'utiliser les quatre pistes de Paris-Charles de Gaulle et tout le réseau des voies de circulation principales pour accéder aux points de stationnement aménagés à son intention.

Si la longueur de l'Airbus A380 (73m) n'excède pas celle d'autres avions gros-porteurs, son envergure (80 m, soit 15 m de plus que celle de l'actuelle génération de gros porteurs) nécessite plus d'espace pour les déplacements de l'appareil et le stationnement.



Les travaux d'infrastructure réalisés depuis 2001 bénéficient, pour la plupart, à l'ensemble des avions gros-porteurs (A380, A340-600 et B777/300 ER) :

- renforcements des chaussées (pistes et voies de circulation) concernées par les nouveaux appareils afin d'augmenter leur résistance au poids toujours croissant des appareils,
- élargissement des voies de circulation,
- élargissement des accotements des pistes 1 et 2. Leur largeur a été doublée, passant de 7,5 m à 15 m, pour offrir une largeur totale revêtue de 75 m afin de donner aux réacteurs extérieurs une marge suffisante par rapport au bord de la chaussée. Ces travaux ont été réalisés au cours des étés 2002 (piste 2) et 2003 (piste 1).

Les pistes 3 et 4, construites entre 1997 et 2000, ont été conçues dès l'origine avec une largeur suffisante pour l'Airbus A380 et n'ont donc pas nécessité d'aménagements spécifiques.

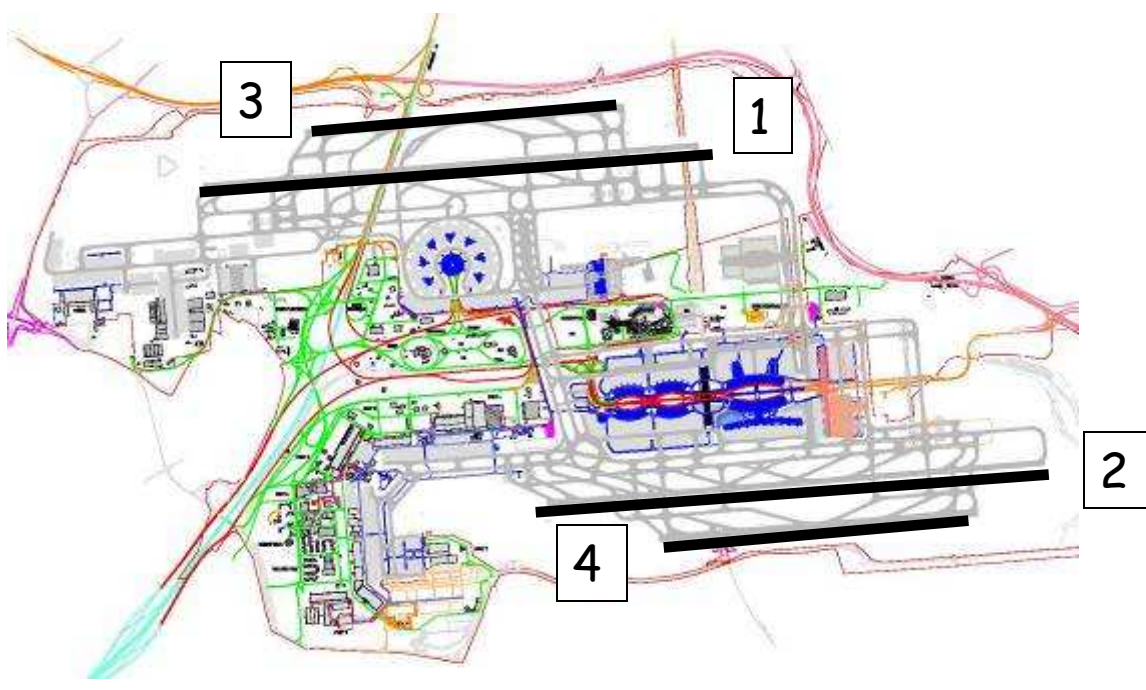
- mise en place de pare-souffle pour les ponts empruntés par l'Airbus A380.

Les pistes de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle

Pistes 1 et 2 élargies : 45 m + 15 m + 15 m

- renforcement de l'épaisseur des pistes et élargissement des accotements
- achèvement des travaux en 2002 (piste 2) et 2003 (piste 1)

Pistes 3 et 4 adaptées dès la conception : 60 m + 7,5 m + 7,5 m, construites entre 1997 et 2000



- Les équipements d'Aéroports de Paris ont été adaptés

Les équipements aéroportuaires ont fait l'objet d'une vérification et si nécessaire d'une adaptation afin qu'ils soient compatibles avec les exigences de l'avion.

- Le Service de Secours et de Lutte contre les Incendies d'Aéronefs (les pompiers d'Aéroports de Paris), a procédé à une revue de capacité des véhicules pompiers pour atteindre le niveau le plus élevé des normes internationales (ex: augmentation de la capacité des réservoirs d'eau et de mousse) et a revu ses tactiques d'attaque de feu.
- Le matériel de dégivrage a été revu afin que les machines puissent atteindre une hauteur de jet équivalente à 24 m (au lieu de 19 m précédemment).
- Service hivernal : Paris-Charles de Gaulle a renforcé le nombre de déneigeuses pour traiter une largeur des pistes plus importante (60 m au lieu de 45 m).